Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FROGE HATTERIE – Constitution de société

Référence : L030713

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 11 avril 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

LARL ERIC BRIZARD Avocat 1, rue Jacques Monod 35760 SAINT-GREGOIRE Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 mars 2025, à SAINT-GREGOIRE. Dénomination : FROGE HATTERIE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 7, allée Florence Arthaud, 35830 Betton. Objet : L'acquisition, la vente de terrains et/ou d'immeubles, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 10000 euros Cession de parts et agrément : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Gérant : Madame Noémie FROGE, demeurant 7, allée Florence Arthaud, 35830 Betton Gérant : Monsieur Guillaume FROGE, demeurant 21, bis rue du Chêne Noblet, 35250 Chevaigne La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne